



Demande d'adhésion à CEDIA



Membre Titulaire

A. Entrepreneur en systèmes électroniques résidentiels

– Lorsque les activités d'une société consistent en bonne partie à concevoir ou installer des systèmes électroniques, celle-ci doit présenter une demande pour cette catégorie de membre. Il y a deux niveaux de membres, selon les caractéristiques de la société.

• Membre temporaire (400 \$)

Les membres temporaires ont droit à tous les avantages de l'association, sauf celui d'utiliser le logo Membre de CEDIA et celui de figurer dans le répertoire d'entreprises du service CEDIA Finder. Ces membres n'ont pas droit de vote.

Exigences :

1. Le demandeur doit se conformer à toutes les exigences provinciales, municipales ou autres applicables aux permis. Des copies des permis valides doivent accompagner la présente demande.
2. Les demandeurs aux États-Unis et au Canada doivent fournir une preuve d'assurance responsabilité civile au montant de 1 000 000 \$ indiquant que CEDIA est le TITULAIRE DU CERTIFICAT et prévoyant un avis d'annulation de 10 jours. (Votre agent ou courtier d'assurance pourra vous aider. Ce document peut être télécopié au siège de CEDIA, au 317 735-4012.) Les sociétés de l'extérieur des États-Unis et du Canada doivent fournir une preuve d'assurance exigée par leur région.

Emplacements additionnels (facultatif)

CEDIA offre aux entreprises le choix d'inclure des emplacements additionnels à leur adhésion. Un emplacement additionnel est défini comme étant « tout emplacement appartenant à la société et offrant des services de conception ou d'intégration de systèmes électroniques à partir de ce site ». Cela exclut les emplacements qui se consacrent exclusivement à l'exploitation ou à l'administration.

Chaque emplacement additionnel reçoit :

- l'accès aux avantages standards des membres de CEDIA, y compris les réductions et les ressources réservées aux membres;
- une plaque de membre (sur demande);
- les communications importantes aux membres du siège de CEDIA.

Des frais de 100 \$ sont imposés pour chaque emplacement additionnel. Si l'emplacement additionnel est situé dans une autre province ou municipalité, vous devez présenter une preuve de conformité aux exigences provinciales, municipales ou autres applicables aux permis.

• Membre à part entière (500 \$)

Les membres à part entière ont droit à tous les avantages de l'association, y compris celui d'utiliser le logo Membre de CEDIA et celui de figurer dans le répertoire d'entreprises du service CEDIA Finder. Ils ont aussi droit de vote.

Exigences :

1. Le demandeur doit se conformer à toutes les exigences provinciales, municipales ou autres applicables aux permis. Des copies des permis valides doivent accompagner la présente demande.

2. Les demandeurs aux États-Unis et au Canada doivent fournir une preuve d'assurance responsabilité civile au montant de 1 000 000 \$ indiquant que CEDIA est le TITULAIRE DU CERTIFICAT et prévoyant un avis d'annulation de 10 jours. (Votre agent ou courtier d'assurance pourra vous aider. Ce document peut être télécopié au siège de CEDIA, au 317 735-4012.) Les sociétés de l'extérieur des États-Unis et du Canada doivent fournir une preuve d'assurance exigée par leur région.

3. La société doit être en activité depuis au moins deux ans.

4. Le demandeur doit fournir les noms de trois sociétés membres de CEDIA comme références, soit des fabricants, des représentants ou des distributeurs.

5. La société doit avoir au moins un employé certifié par CEDIA à son établissement principal. Toute certification de CEDIA ou la certification PMP® du Project Management Institute satisfait cette exigence.

6. Si votre société exploite plus d'un emplacement, tout document de marketing imprimé ou électronique portant le logo CEDIA doit inclure l'avertissement suivant : « *Certains de nos emplacements emploient des professionnels certifiés par CEDIA. Pour obtenir la liste de nos emplacements ayant des professionnels certifiés par CEDIA, rendez-vous au site du CEDIA Electronic Lifestyles® Finder Service, à www.cedia.org.* »

Emplacements additionnels (facultatif)

CEDIA offre aux entreprises le choix d'inclure des emplacements additionnels à leur adhésion. Un emplacement additionnel est défini comme étant « tout emplacement appartenant à la société et offrant des services de conception ou d'intégration de systèmes électroniques à partir de ce site ». Cela exclut les emplacements qui se consacrent exclusivement à l'exploitation ou à l'administration.

Chaque emplacement additionnel reçoit :

- l'accès aux avantages standards des membres de CEDIA, y compris les réductions et les ressources réservées aux membres;
- pleine utilisation du logo de membre (doit respecter les conditions du point 6 ci-dessus ainsi que les directives affichées à www.cedia.org/members_only);
- inscription au service Finder (doit respecter les conditions ci-dessous);
- une plaque de membre (sur demande);
- les communications importantes aux membres du siège de CEDIA.

Des frais de 100 \$ sont imposés pour chaque emplacement additionnel. Si l'emplacement additionnel est situé dans une autre province ou municipalité, vous devez présenter une preuve de conformité aux exigences provinciales, municipales ou autres applicables aux permis. Les emplacements additionnels n'ont pas droit de vote.

Si vous voulez faire connaître des emplacements additionnels grâce au CEDIA Electronic Lifestyles® Finder Service, au moins un professionnel certifié par CEDIA doit être employé à chaque emplacement. Tout professionnel certifié employé à un emplacement additionnel doit satisfaire l'exigence d'obtenir 30 crédits d'éducation permanente (CEP) en trois ans.



Membre Associé

B. Fabricant – Les membres fabricants ont droit à tous les avantages de l'association et peuvent utiliser le logo Membre de CEDIA. Les fabricants n'ont pas droit de vote. La cotisation des fabricants est basée sur le revenu annuel dans le secteur de l'électronique spécialisée. Veuillez consulter la liste des cotisations ci-dessous.

Exigence :

Le demandeur doit fournir les noms de trois sociétés membres de CEDIA comme références, soit des fabricants, des représentants, des distributeurs ou des entrepreneurs en systèmes électroniques résidentiels.

Revenu annuel	Cotisation
Moins de 10 millions \$US	1 000 \$US
De 10 à 30 millions \$US	2 000 \$US
De 31 à 100 millions \$US	4 000 \$US
De 101 à 200 millions \$US	8 000 \$US
Plus de 200 millions \$US	10 000 \$US

C. Professions liées à l'industrie (500 \$) – Les membres des professions liées à l'industrie sont des personnes ou des sociétés commerciales dont les activités touchent au domaine de la conception et de l'installation d'électronique spécialisée, comme des magazines spécialisés ou d'autres médias, des écoles, des associations, des architectes, des constructeurs, des concepteurs de bâtiments ou des décorateurs d'intérieur. Les membres des professions liées à l'industrie n'ont pas à fournir directement des biens ou des services à l'industrie. Ils n'ont pas droit de vote. Les membres des professions liées à l'industrie ont droit à tous les avantages de l'association et peuvent utiliser le logo Membre de CEDIA. Il n'y a pas d'autres exigences pour ce type d'adhésion. Les sociétés dont les activités correspondent à d'autres catégories de membres ne peuvent présenter une demande à titre de profession liée à l'industrie.

D. Services professionnels (300 \$) – Les membres des services professionnels sont des personnes ou des sociétés commerciales dont les activités touchent au domaine de la conception et de l'installation d'électronique spécialisée, mais qui ne vendent pas de produits destinés à la revente. Les membres des services professionnels ont droit à tous les avantages de l'association et peuvent utiliser le logo Membre de CEDIA. Ils n'ont pas droit de vote.

Exigence :

Le demandeur doit fournir comme références les noms de trois fabricants ou distributeurs membres de CEDIA et de trois entrepreneurs en systèmes électroniques résidentiels membres de CEDIA.

E. Distributeur – Les membres distributeurs ont droit à tous les avantages de l'association et peuvent utiliser le logo Membre de CEDIA. Les distributeurs n'ont pas droit de vote. La cotisation des distributeurs est basée sur le revenu annuel dans le secteur de l'électronique spécialisée. Veuillez consulter la liste des cotisations ci-dessous.

Exigence :

Le demandeur doit fournir les noms de trois sociétés membres de CEDIA comme références, soit des fabricants, des représentants, des distributeurs ou des entrepreneurs en systèmes électroniques résidentiels.

Revenu annuel	Cotisation
Moins de 5 millions \$US	500 \$US
De 5 à 10 millions \$US	1 000 \$US
Plus de 10 millions \$US	2 000 \$US

F. Représentant (300 \$) – Les membres représentants ont droit à tous les avantages de l'association et peuvent utiliser le logo Membre de CEDIA. Les représentants n'ont pas droit de vote.

Exigence :

Le demandeur doit fournir les noms de trois sociétés membres de CEDIA comme références, soit des fabricants, des entreprises de représentation commerciale indépendantes, des distributeurs ou des entrepreneurs en systèmes électroniques résidentiels.

Demande d'adhésion à CEDIA



Veillez choisir la catégorie de membre appropriée et remplir ce formulaire.

Cette demande peut également être remplie en ligne à www.cedia.org.

- A. Entrepreneur en systèmes électroniques résidentiels (1. Temporaire 2. À part entière)
- B. Fabricant (Revenu annuel: Moins de 10 millions \$US De 10 à 30 millions \$US De 31 à 100 millions \$US
 De 101 à 200 millions \$US Plus de 200 millions \$US)
- C. Professions liées à l'industrie
 Média École Association Architecte Constructeur Concepteur de bâtiments Décorateur d'intérieur Autre
- D. Services professionnels
- E. Distributeur (Revenu annuel: Moins de 5 millions \$US De 5 à 10 millions \$US Plus de 10 millions \$US)
- F. Représentant

Date: _____

Nom de la société: _____

Faisant affaire sous le nom de: _____

Adresse: _____

Ville, province, code postal: _____

Numéro de téléphone: _____ Numéro de télécopieur: _____

Courriel: _____ Site Web: _____

Personne-ressource: _____

Nombre d'employés: _____

Comment avez-vous entendu parler de CEDIA? _____

Depuis combien d'années votre société est-elle dans l'industrie de l'électronique spécialisée? _____

Décrivez brièvement les activités de votre entreprise: _____

Rendez-vous à www.cedia.org pour fournir une description de votre société, laquelle apparaîtra dans le répertoire en ligne.

Veillez fournir vos références de membres de CEDIA:

Services professionnels: veuillez joindre une feuille supplémentaire pour les trois autres références.

Professions liées à l'industrie et membres temporaires: les références se sont pas exigées.

1. Société: _____ Personne-ressource: _____ Téléphone: _____

2. Société: _____ Personne-ressource: _____ Téléphone: _____

3. Société: _____ Personne-ressource: _____ Téléphone: _____

Si vous êtes un entrepreneur en systèmes électroniques résidentiels présentant une demande de membre à part entière, veuillez fournir le nom et le numéro de représentant de l'employé membre de votre personnel qui détient une certification de CEDIA:

Nom: _____ Numéro de représentant: _____

Notre société souhaite inclure un emplacement additionnel à notre adhésion (facultatif; voir page 2 pour prendre connaissance de notre politique).

Adresse: _____

Ville, province, code postal: _____

Numéro de téléphone: _____ Numéro de télécopieur: _____

Personne-ressource: _____

Employé certifié par CEDIA à l'emplacement additionnel (facultatif; voir page 2 pour prendre connaissance de notre politique) :

Nom : _____ Numéro de représentant : _____

Veuillez communiquer avec moi au sujet des possibilités de bénévolat à CEDIA.

Si vous êtes un entrepreneur en systèmes électroniques résidentiels, n'oubliez pas d'ajouter CEDIA comme titulaire de certificat de votre police d'assurance et télécopiez le certificat au 317 735-4012.

Le processus de demande d'adhésion :

- Les activités présentes de votre entreprise déterminent pour quelle catégorie de membre vous pouvez présenter une demande.
- L'adhésion à CEDIA vise votre société et tous ses employés seront considérés comme des membres de CEDIA.
- Le comité des adhésions n'acceptera que les demandes complètes. Dès l'acceptation de la demande, le demandeur devient un membre temporaire pendant une période d'examen d'un maximum de trois mois.
- Les cotisations sont payées chaque année et toutes les sociétés renouvellent à la fin de chaque année (le 31 janvier). Les sociétés qui en sont à leur première année ne paient que le montant proportionnel correspondant.

Conditions

- Les demandes annulées ou non approuvées sont sujettes à des frais de traitement de 100 \$.
- Si toutes les exigences de l'adhésion n'ont pas été remplies dans les trois mois de la demande, la demande devient inactive et la cotisation est remboursée, moins 100 \$ de frais de traitement.
- Les demandeurs dont la demande a été refusée en seront avisés et pourront en appeler de la décision auprès du conseil d'administration, conformément au règlement de l'association.
- En soumettant cette demande d'adhésion à CEDIA, le demandeur accepte de recevoir toute forme de sollicitation de CEDIA et de ses représentants autorisés, par télémarketing, par courrier électronique ou par télécopieur.

Principes de conduite professionnelle et d'éthique de CEDIA

Les principes de conduite professionnelle et d'éthique de CEDIA peuvent être consultés à : www.cedia.org/whatis_cedia/ethics.php.

En signant la présente demande, tous les demandeurs acceptent de se conformer aux principes de conduite professionnelle et d'éthique de CEDIA.

Tous les demandeurs acceptent de répondre aux questions et de collaborer à toute enquête du Comité d'éthique de CEDIA.

Notre société désire devenir membre de CEDIA. Je certifie par les présentes que nous respectons toutes les conditions énoncées ci-dessus.

Signature : _____ Date : _____

Paiement

Chèque (ci-joint) Visa Mastercard Amex

Numéro de carte de crédit : _____ Date d'expiration _____

Nom tel qu'il figure sur la carte : _____

Adresse de facturation : _____

Signature du titulaire : _____

Des questions? Communiquez avec CEDIA au 800 669-5329 ou à member@cedia.org.

**Soumettez la demande et payez en ligne à www.cedia.org ou télécopiez la demande remplie au 317 735-4012
ou envoyez-la par courriel à CEDIA MEMBERSHIP, 7150 Winton Drive, Suite 300, Indianapolis, IN 46268 USA
• 317 328-4336 • 800 669-5329**



Siège social de CEDIA

7150 Winton Drive, Suite 300

Indianapolis, IN 46268

Sans frais : 800 669-5329

Téléphone : 317 328-4336

Télécopieur : 317 735-4012

Courriel : minfo@cedia.org

Site Web : www.cedia.org